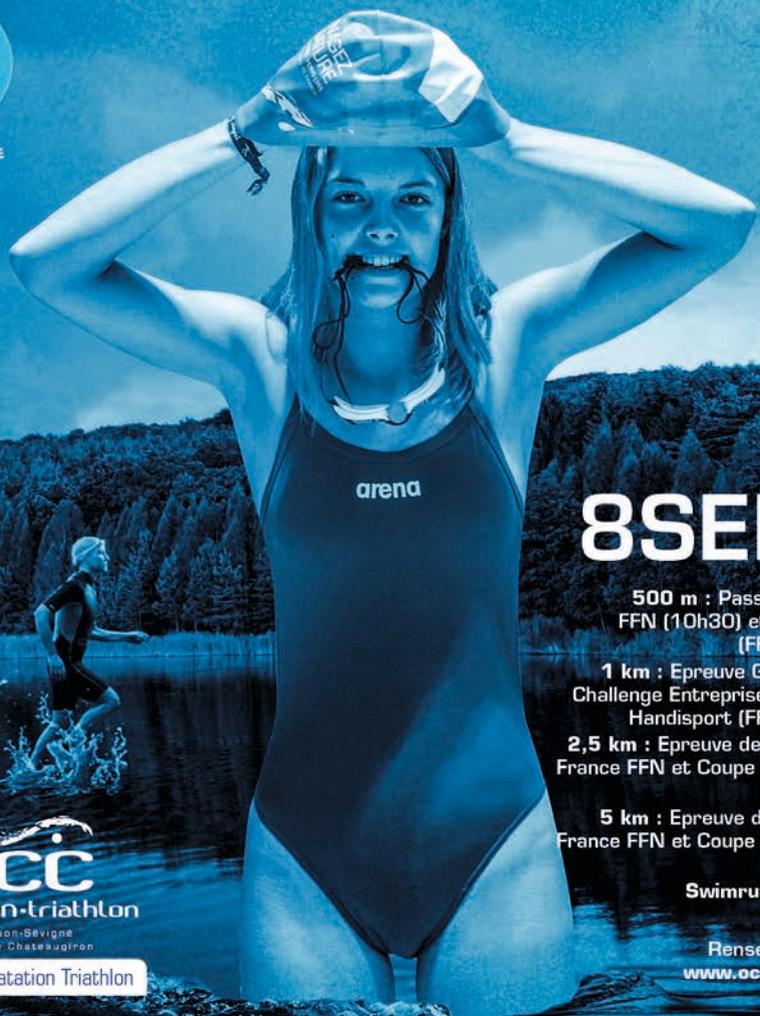


NAGEZ NATURE

Étang de Boulet, Feins (35)

1 € par nageur
réversé aux
associations
bretonnes de
protection de
la Nature

Challenge
ENTREPRISE



8 SEPT.

500 m : Pass'compétition
FFN (10h30) et Handisport
(FFHandisport)

1 km : Epreuve Grand Public,
Challenge Entreprise (11h15) et
Handisport (FFHandisport)

2,5 km : Epreuve de la Coupe de
France FFN et Coupe de Bretagne
(13h15)

5 km : Epreuve des Coupe de
France FFN et Coupe de Bretagne
(13h15)

Swimrun S : 15h45

Renseignements :
www.occnatation.fr

occ
natation-triathlon
Cesson-Sévigné
Pays de Chateaugiron

f Occ Natation Triathlon



NAGEZ NATURE 2018 RÈGLEMENT

Sur chaque épreuve, il y aura un podium scratch (toutes catégories confondues) composé des 3 meilleurs hommes et des 3 meilleures dames, ainsi qu'un ou plusieurs podiums par catégorie d'âge, conformément au règlement FFN eau libre, suivant le tableau ci-après :

Epreuves		Horaires		Récompenses par catégorie aux 3 premiers Dames et Messieurs						Tarifs	
Dist.	Type d'épreuve	Briefing	Départ	Avenir 10 ans et moins 2008 et après	Jeunes 11-13 ans 2005 à 2007	Juniors 14-19 ans 1999 à 2004	Seniors 20-29 ans 1988 à 1998	Maîtres 1 30-44 ans 1974 à 1987	Maîtres 2 45 ans + 1973 et avant	Licencié FFN	Non licencié FFN
500 m	Pass'compétition FFN Handisport*	10h30	11h00	x						5€	12€
1 km	Epreuve Grand Public Challenge Entreprise Coupe de Bretagne jeunes Handisport*	11h15	11h45		x	x	x	x	x	10€	16€
2,5 km	Coupe de France FFN Coupe de Bretagne	13h30	14h00		x	x	x	x	x	17€	25€
5 km	Coupe de France FFN Coupe de Bretagne	15h00	15h30			x	x	x	x	17€	25€
Max 2km/8km	Swimrun S	16h00	16h30	Trois podium toutes catégorie d'âge : mixte / femme / homme						FFTri : 34€ par équipe	Non licencié FFTri : 50€ par équipe

* **Accompagnement d'un kayak par nageur handisport à la demande - Sur le swimrun, il y aura 3 podium toutes catégories d'âge confondues : équipes féminines, équipes masculines, équipes mixtes. Les adhérents à l'OCC natation-triathlon payent demi-tarif.**

Inscriptions

Les inscriptions pour les épreuves d'eau libre sont ouvertes sur le site d'inscription en ligne de la FFN (<https://www.ffneaulibre.fr/>) du 1er juin 2018 jusqu'au 3 septembre 2018 minuit. L'engagement sur place est possible (maximum 1h30 avant départ) avec une majoration de l'inscription de 5€.

Les inscriptions pour le swimrun sont réalisées via klikego (<https://www.klikego.com/>)

Une pièce d'identité devra être présentée le jour de l'épreuve lors du retrait du bonnet.

Combinaisons

Pour l'eau libre, Selon la température de l'eau, les nageurs peuvent avoir ou non la possibilité de revêtir une combinaison isotherme de natation ou de type triathlon destinée à le protéger du froid mais aussi à lui assurer une réserve de flottabilité en cas de défaillance selon la réglementation FFN.

» La combinaison est obligatoire entre 14°C et 17,9°C.

» La combinaison est optionnelle, au choix du nageur, entre 18°C et 19,9°C.

» La combinaison n'est pas autorisée au-dessus de 20°C. Les participants nageant avec une combinaison au-dessus de 20°C pourront participer mais ne seront pas classés.

» Enfin, pour éviter tout risque d'hyperthermie, la combinaison est strictement interdite au-dessus de 24°C.

Pour le swimrun, le port de la combinaison ou d'un « shorty » néoprène est strictement interdit si la température de l'eau est au-dessus de 24°C.

Récompenses

Des coupes, médailles, lots et primes seront attribués selon les distances et les classements. Ces récompenses ne seront remises qu'aux sportifs présents lors des cérémonies protocolaires. Une récompense sera attribuée en Handisport par catégorie de handicap et d'âge.

Challenge des Entreprises sur le 1 km

Récompenses selon le cumul des places des 3 meilleur(e)s femmes ou hommes d'une même entreprise (en se basant sur les classements au scratch féminin et masculin).

Un engagement pour la protection de la Nature en Bretagne

1 € par nageur sera reversé comme don aux associations de protection de la Nature "Bretagne Vivante" et "Eau et Rivières de Bretagne".

Organisateur d'un évènement sportif dans un milieu classé Natura 2000, l'OCC Natation-Triathlon a initié depuis 2015 un partenariat avec les deux principales associations bretonnes de protection de la Nature. Ce partenariat constitue plus largement une forme d'engagement citoyen pour sensibiliser les nageurs d'Eau Libre à la nécessaire préservation des milieux aquatiques utilisés en Bretagne et en France pour leur plaisir.